



Image: Tracey Long

Comment repérer et éviter les éditeurs prédateurs : notions élémentaires pour les chercheurs

Pour les chercheurs dans toutes les disciplines, la diffusion des résultats de recherche constitue le fondement intellectuel du travail scientifique. Assurer la publication de leurs travaux dans une revue à comité de lecture de haute qualité demeure un objectif prioritaire des universitaires, en particulier des chercheurs en début de carrière qui se concentrent sur leur promotion et l'obtention de leur permanence.

Le choix de la revue la plus appropriée en fonction de sa réputation au sein de la discipline, de la qualité de l'évaluation par les pairs qu'elle offre et de ses normes de sélection constitue une première étape importante pour les chercheurs dans le cadre de la présentation d'un manuscrit aux fins de publication.

Il est maintenant plus important que jamais que les chercheurs évaluent et sélectionnent avec soin les publications dans lesquelles ils diffusent leurs travaux. Compte tenu de l'explosion du nombre de revues savantes qui ont vu le jour récemment, la sélection peut s'avérer une tâche ardue. Bien que de nombreuses revues soient respectables, contribuant à diffuser d'importantes discussions et découvertes dans le monde scientifique, d'autres ne le sont pas. Les revues qui suscitent le plus d'inquiétudes sont celles qui adoptent des pratiques prédatrices.

Caractéristiques communes des éditeurs prédateurs :

- Taux élevés d'acceptation des manuscrits ou de garanties d'acceptation.
- Envoi d'invitations non sollicitées à soumettre des articles aux fins de publication.
- Processus d'évaluation par les pairs minimal, voire inexistant.
- Peu d'attention portée à la préservation numérique.
- Le nom de l'éditeur n'est pas nécessairement indexé dans les bases de données électroniques.
- Les revues peuvent avoir une courte durée de vie.
- Aucune politique d'archivage.

Le paysage de l'édition prédatrice

Les éditeurs dits « prédateurs » sont ceux chez qui on dénote un manque d'expertise universitaire, de rigueur intellectuelle ou de crédibilité. Ils utilisent des pratiques agressives pour recruter des auteurs et des réviseurs. Le manque de transparence de leurs opérations et de leurs processus éditoriaux suggère une intention de tromper à la fois les auteurs et les lecteurs (Butler, 2013).

Certains éditeurs offrant des services d'impression sur demande, aussi connus sous le nom de maisons d'édition à compte d'auteur, produisent des monographies savantes. Ils demandent aux auteurs d'assumer les frais de révision, de mise en page, d'impression, de marketing et de distribution du produit fini, mais ces derniers ne bénéficient pas des mêmes normes élevées d'évaluation par les pairs et d'édition que celles qui sont offertes par des presses universitaires, par exemple.

On observe même des pratiques prédatrices dans le milieu des conférences et des actes de conférence s'y rattachant. Les organisateurs de ces forums utilisent des tactiques de persuasion pour recueillir des projets de communications. Méfiez-vous des conférences qui omettent d'utiliser des normes scientifiques ou académiques reconnues, telles qu'un appel de communications ou un jury de sélection composé d'experts connus et dûment nommés.

Un problème plus répandu qu'on ne le pense

Bien que la majorité des revues en libre accès (LA) aient les mêmes normes élevées d'évaluation par les pairs et d'édition que les revues diffusées par abonnement reconnues, on a observé une présence accrue des éditeurs de revues en LA usant de pratiques prédatrices au cours des dernières années. Jeffrey Beall, chercheur et bibliothécaire à la University of Colorado at Denver, définit les revues en LA prédatrices comme des revues ayant pour objectif principal de [traduction] « générer des profits plutôt que de promouvoir la recherche universitaire » (Stratford, 2012).

De nombreux éditeurs de revues en LA perçoivent des frais auprès des auteurs pour assurer le paiement de la publication et la tenue à jour du site Web. Les éditeurs de revues en LA prédatrices abusent toutefois de ce modèle de gestion, faisant payer les auteurs sans leur fournir les services auxquels on pourrait s'attendre d'un éditeur reconnu et réputé, tels que l'évaluation par les pairs et la révision.

L'émergence de ces revues en libre accès dites « prédatrices » est-elle documentée?

Oui. Veuillez consulter la liste de Beall intitulée *Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access publishers*, au lien suivant : <http://scholarlyoa.com/publishers/>.



Quelques indices signalant des éditeurs prédateurs

(Adaptation de la liste de vérification de Butler pour reconnaître les éditeurs réputés avant de soumettre un article aux fins de publication)

- Quelque chose semble louche : faites preuve de discernement comme vous le feriez lorsque vous magasinez en ligne.
- Vous recevez des invitations non sollicitées et exagérément flatteuses à présenter un article à des revues ou à devenir membre d'un comité de rédaction.
- Le nom de la revue n'exprime pas correctement son origine (p. ex., une revue dont le nom contient le mot *canadien* ou *suisse*, mais qui n'a pas de lien important avec le Canada ou la Suisse).
- La revue prétend à tort qu'elle a un facteur d'impact, alors qu'elle ne figure pas dans les bases de données *ISI Web of Science* ou *Scopus*, ou elle utilise une mesure fictive quelconque (p. ex., « un facteur de visibilité ») pour faire croire qu'elle possède une réputation internationale.
- L'éditeur prétend à tort que son contenu est indexé par des bases de données réputées, ou par des ressources qui, en fait, ne sont pas des outils existants, connus ou réputés.
- L'éditeur ne consacre pas suffisamment de ressources à la prévention et à l'élimination de l'inconduite chez les auteurs, à un tel point que la revue a fait l'objet de cas répétés de plagiat, d'autoplagiat, de manipulation d'images et autres activités du genre.

Évitez de tomber dans le piège d'un éditeur sans scrupules

Assurez-vous de choisir une revue réputée et agréée avant de publier un article. La revue est-elle lue par vos pairs et publie-t-elle leurs travaux? Vérifiez la crédibilité d'une revue en libre accès moins connue avant de lui soumettre un article. Ses affirmations quant à sa nature prestigieuse sont-elles valides? Est-elle réellement répertoriée dans les outils qui fournissent des mesures de l'influence des revues scientifiques (voir la colonne ci-dessus à droite)? En résumé, retenez ceci : le principe « tenir compte de la source » s'applique autant au choix de la revue dans laquelle publier qu'aux méthodes de recherche (Anggraeni, 2014).

De plus, n'oubliez pas que, si vous souhaitez rendre votre article disponible en libre accès, vous pouvez le faire paraître dans une revue diffusée par abonnement réputée et déposer un exemplaire de votre manuscrit d'article accepté dans le dépôt institutionnel de votre établissement. L'ABRC tient à jour une liste des dépôts en LA canadiens à l'adresse suivante : <http://www.carl-abrc.ca/fr/communication-savante/depots-institutionnels-canadiens.html>.

Pour trouver des revues réputées, cherchez des titres qui figurent dans au moins l'un des outils suivants :

- Les listes produites par des associations qui sélectionnent uniquement des revues réputées aux fins de publication.
- Le *Directory of Open Access Journals* (DOAJ), un répertoire en ligne qui indexe des revues en LA de qualité évaluées par des pairs : <http://doaj.org>.
- Le *Journal Guide*, qui offre des listes de revues : <https://www.journalguide.com>.
- Le *Ulrich's Web Global Serials Directory*, qui comprend uniquement des revues en LA ou diffusées par abonnement évaluées par des pairs : <http://www.ulrichsweb.com/ulrichsweb/faqs.asp>.
- Le *Web of Science Journal Citation Reports*, un index multidisciplinaire indiquant les facteurs d'impact des revues : <http://thomsonreuters.com/journal-citation-reports/>.
- *Scopus*, une base de données comprenant des outils d'analyse comparative qui permettent aux chercheurs et aux bibliothécaires de mieux évaluer des revues : <http://www.elsevier.com/online-tools/scopus>.

Consultez un bibliothécaire

Dans le doute, consultez le personnel de votre bibliothèque de campus. Les bibliothécaires connaissent un large éventail de publications savantes et peuvent vous fournir des conseils qui vous aideront à déterminer si une revue dans laquelle vous envisagez de publier un article constitue le meilleur choix pour vous.

Lectures complémentaires

Anggraeni, Hilda. « UNBC librarians inoculate novice academics against predatory publishers », *BCCampus blog* (en ligne), 28 octobre 2014. Sur Internet : <URL:<http://bccampus.ca/2014/10/28/unbc-librarians-inoculate-novice-academics-against-predatory-publishers/>>.

Beall, Jeffrey. « Predatory Publishing », *The Scientist* (en ligne), 1^{er} août 2012. Sur Internet : <URL:<http://www.the-scientist.com/?articles.view/articleNo/32426/title/Predatory-Publishing/>>

Berger, Monica and Jill Cirasella. « Beyond Beall's List: Better understanding predatory publishers. », *College & Research Libraries News*, Vol. 76, No. 3, mars 2015. Sur Internet : < <http://crln.acrl.org/content/76/3/132.full> >

Butler, Declan. « Investigating Journals: The dark side of publishing. » *Nature*, 2013, 495 (7442), p. 433-435. DOI : 0.1038/495433a

Crawford, Walt. « Journals, "Journals" and Wannabees: Investigating the List », *Cites & Insights* (en ligne), juillet 2014, volume 14, numéro 7, p. 1-45. Sur Internet : <URL:<http://citesandinsights.info/civ14i7on.pdf>>

INRS. Service de documentation et d'information spécialisée. *Comment se prémunir contre les éditeurs prédateurs*, 2014. Sur Internet : <URL : <http://sdis.inrs.ca/editeurs-predateurs>>.

Stratford, Michael. « 'Predatory' Online Journals Lure Scholars Who Are Eager to Publish », *The Chronicle of Higher Education* (en ligne), 4 mars 2012. Sur Internet : <URL:<http://chronicle.com/article/Predatory-Online-Journals/131047/>>

